

ETERNITY

INTERNATIONAL LUXURY REAL ESTATE

HONORAIRES APPLICABLES AUX VENTES

- Prix supérieur à 2.000.000 € 5% TTC du prix
- Prix compris entre 500.000 € et 2.000.000 € 6% TTC du prix
- Prix inférieur à 500.000 € 7% TTC du prix

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T. V. A. à 20%.

HABILITATION ET ASSURANCE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 7501 2020 000 045 548 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 Janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de MMA IARD – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex 9.

ETERNITY

